



L'Ens rogne sur les primes avec une « rustine » de méritocratie pour compenser les 3.5% d'augmentation de salaire des agents Comment négocier la misère ?

Aujourd'hui, la réunion de concertation après le CT du 16 septembre n'a pas abouti à un dialogue constructif. **En dépit de la CGT et de SUD de maintenir une prime forfaitaire et égalitaire**, en progression continue par rapport aux années précédentes compte tenu de l'inflation sur les prix à la consommation (500 euros en année N-2, 600 euros en année N-1, 635 euros proposés par la CGT cette année au CT), l'ensemble des syndicats volontaires et progressistes pour la reconnaissance du travail collectif ont eu le regret de constater que la CFDT, a préféré opter pour des primes indigentes axées* sur une part variable dont les critères ne peuvent qu'amener à s'interroger sur leur objectivité.

Avec cette mesure, **l'Ens fait des économies sur le dos des agents et au prix d'une dégradation du fonctionnement des services, des laboratoires et des départements**. Cette mesure n'arrive pas par hasard. En effet, nous avons appris récemment que Bercy demande aux établissements de l'ESR d'assumer les 3.5% d'augmentation de leurs agents sans rallonge budgétaire pour l'année 2022. L'État reprend donc d'un côté ce qu'il a donné de l'autre ! Plusieurs universités "sociales" du site lyonnais ont malgré tout choisi de maintenir une prime forfaitaire à tous leurs personnels. Mais pas notre École, qui a fait le choix de réduire drastiquement l'enveloppe globale des primes (230 Keuros) et de la distribuer au « mérite » des agents ! En dépit des statuts, des fiches de poste et du surcroît de travail observé depuis plusieurs années du fait d'un manque de recrutement dans tous les services, laboratoires et départements.

Le discours "managérial" d'aujourd'hui fait craindre que nous n'ayons pas d'égalité de traitement indemnitaire ni d'équité dans leur modalité d'attribution.

Nous appelons les personnels à exprimer leur mécontentement. Nous appelons à participer au mouvement social du 29 septembre prochain. Une caisse de grève est là pour vous soutenir financièrement.

Rejoignez-nous, syndiquez-vous !

*La proposition de la CFDT est de 250€ de part fixe, voire très audacieusement 300€ (soit quelques dizaines d'€ bruts de plus que ce que propose la direction). **Au final, pas de quoi se réjouir pour les personnels : leur prime fixe et égalitaire sera divisée par 2 (voire 3) par rapport à 2021.** Quelle avancée sociale ! Et évidemment aucune remarque de nos collègues sur les 14 personnes qui se partagent à elles seules un gros gâteau de 250 K€ !